

# UN SCANDALE !!!

## A SAVOIR AVANT LA « TONTE » DE 2010

Vous avez remarqué que nos politiques se battent comme des fous pour rentrer dans l'administration européenne

Et pourquoi ?

**A LIRE CI-DESSOUS**

**En guise de réflexion !**

**Scandaleux, tout simplement.**

***Envoyez ceci aux Européens que vous connaissez !!!***

**La retraite à 50 ans avec 9.000 euros par mois pour les fonctionnaires de l'UE a été approuvée !!!!**

**Cette année, 340 fonctionnaires partent à la retraite anticipée à 50 ans avec une pension de 9.000 Euros par mois.**

**Oui, vous avez bien lu !!!**

**Afin d'aider l'intégration de nouveaux fonctionnaires des nouveaux états membres de l'UE (Pologne, Malte, pays de l'Est..), les fonctionnaires des anciens pays membres (Belgique, France, Allemagne..) recevront de l'Europe un pont d'or pour partir à la retraite.**

**POURQUOI ET QUI PAIE CELA ?**

**Vous et moi travaillons ou avons travaillé pour une pension de misère, alors que ceux qui votent les lois se font des cadeaux dorés.**

**La différence est devenue trop importante entre le peuple et les "dieux de l'Olympe" !!!**

**REAGISSONS par tous les moyens en commençant par divulguer ce message à tous les Européens.**

**Bonne journée à tous quand même.**

**C'EST UNE VRAIE MAFIA CES HAUTS FONCTIONNAIRES DE L'UNION EUROPEENNE....  
A DIFFUSER LARGEMENT S.V.P**

Les technocrates européens jouissent de véritables retraites de nababs...

Même les parlementaires qui, pourtant, bénéficient de la "Rolls" des régimes spéciaux, ne reçoivent pas le tiers de ce qu'ils touchent... C'est dire ! Giovanni Buttarelli, qui occupe le poste de "contrôleur adjoint de la protection des données", aura acquis après seulement 1 an et 11 mois de service (en novembre 2010), une retraite de 1 515 € / mois. L'équivalent de ce que touche, en

moyenne, un salarié français du secteur privé après une carrière complète (40 ans).

Son collègue, Peter Hustinx, vient de voir son contrat de cinq ans renouvelé. Après 10 années, lui aura droit à près de 9 000 € de retraite / mois.

C'est simple, plus personne ne leur demande des comptes et ils ont bien décidé d'en profiter. C'est comme si, pour leur retraite, on leur avait fait un chèque en blanc.

En plus, beaucoup d'autres technocrates profitent d'un tel privilège :

1. Roger Grass, greffier à la Cour de justice européenne, va toucher 12 500 € de retraite par mois.
2. Pernilla Lindh, juge au Tribunal de première instance, 12 900 € / mois.
3. Damaso Ruiz-Jarabo Colomer, avocat général, 14 000 € / mois.

Consultez la liste :

<http://www.kdo-mailing.com/redirect.asp?numlien=1276&numnews=1356&numabonne=62286>

Pour eux, c'est le jackpot. En poste depuis le milieu des années 1990, ils sont assurés de valider une carrière complète et, donc, d'obtenir le maximum : 70 % du dernier salaire. Car, c'est à peine croyable... Non seulement leurs pensions crèvent les plafonds mais il leur suffit de 15 années et demie pour valider une carrière complète alors que pour vous, comme pour moi, il faut se tuer à la tâche pendant 40 ans et, bientôt, 41 ans.

Face à la faillite de nos systèmes de retraite, les technocrates de Bruxelles recommandent l'allongement des carrières : 37,5 ans, 40 ans, 41 ans (en 2012), 42 ans (en 2020), etc. Mais, pour eux, pas de problème, le taux plein c'est 15,5 ans... De qui se moque-t-on ?

A l'origine, ces retraites de nababs étaient réservées aux membres de la Commission européenne puis, au fil des années, elles ont également été accordées à d'autres fonctionnaires. Maintenant, ils sont toute une armée à en profiter : juges, magistrats, greffiers, contrôleurs, médiateur, etc.

Mais le pire, dans cette affaire, c'est qu'ils ne cotisent même pas pour leur super retraite. Pas un centime d'euro, tout est à la charge du contribuable...

Nous, nous cotisons plein pot toute notre vie et, au moindre retard de paiement, c'est la déferlante : rappels, amendes, pénalités de retard, etc.

Aucune pitié. Eux, ils (se) sont carrément exonérés. On croit rêver !

Rendez-vous compte, même les magistrats de la Cour des comptes européenne qui, pourtant, sont censés "contrôler si les dépenses de l'Union européenne sont légales, faites au moindre coût et pour l'objectif auxquelles elles sont destinées.../ ", profitent du système et ne paient pas de cotisations.

Et, que dire de tous ces technocrates qui ne manquent pas une occasion de jouer les "gendarmes de Bruxelles" et ne cessent de donner des leçons d'orthodoxie budgétaire alors qu'ils ont les deux mains, jusqu'aux coudes, dans le pot de confiture ?

A l'heure où l'avenir de nos retraites est gravement compromis par la violence de la crise économique et la brutalité du choc démographique, les fonctionnaires européens bénéficient, à nos frais, de pensions de 12 500 à 14 000 € / mois, après seulement 15 ans de carrière et sans même cotiser... C'est une pure provocation !

Mon objectif est d'alerter tous les citoyens des états membres de l'Union Européenne. Ensemble nous pouvons créer un véritable raz de marée.

Il est hors de question que les technocrates européens continuent à jouir, à nos frais et en toute impunité, de telles retraites. Nous allons leur remettre les pieds sur terre.

Sauvegarde Retraites a réalisé une étude précise et très documentée qui prouve par "A+B" l'ampleur du scandale. Elle a déjà été reprise par les médias.

<http://www.lepoint.fr/actualites-economie/2009-05-19/revelations-les-retraites-en-or-des-hauts-fonctionnaires-europeens/916/0/344867>

**[Diffusions, diffusions massivement auprès de tous les relais de vingt-sept pays de l'Union Européenne, il en restera bien quelque chose !!!](#)**